

Réponse à l'enquête publique RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Corinne Villers <[REDACTED]@[REDACTED]>

Jeu 20/10/2022 18:00

À : enquete-publique-rlp@ville-voiron.fr <enquete-publique-rlp@ville-voiron.fr>

Il est impératif de réduire nos consommations de biens et d'énergie pour apporter une réponse au bouleversement climatique auquel nous devons faire face.

La publicité doit évoluer pour suivre cette indispensable évolution.

Les remises en question ont actuellement cours dans les agences publicitaires et les agences événementielles et, plus qu'un simple "greenwashing" des entreprises, c'est une véritable prise de conscience qui s'amorce pour proposer une "autre" publicité.

Les communes doivent également aller dans ce sens.

Voiron pourrait montrer l'exemple et diminuer l'impact des publicités auxquelles les usagers sont exposés.

Il n'est plus possible de multiplier les écrans publicitaires en ville, aux caisses des supermarchés ou dans les vitrines de commerçants, ces écrans restant parfois allumés nuit et jour.

La consommation lumineuse et d'énergie à des fins publicitaires doit cesser.

La rue n'est pas exempte de panneaux et enseignes vantant les mérites de produits et autres biens de surconsommation !

La publicité doit être convertie en information à bon escient, en mettant en avant, par exemple, des initiatives citoyennes et des actions d'entreprises vertueuses.

Des projets solidaires et participant à la limitation de gaspillages en tout genre ou des projets enthousiasmants créant du lien social pourraient être ainsi transmis aux habitants.

Nous sommes obligés de changer de comportement : il est urgent de consommer autrement, alors non à la publicité d'un autre âge et oui à une information plus vertueuse !

Corinne Villers